

Message

Cette facture représente le solde de compte avec notre société SAUR au 31/12/2025. La consommation facturée correspond au relevé effectué à l'automne, et d'une estimation au 31/12/2025 calculée au prorata de la consommation du branchement. Depuis le 01/01/2026, le service de l'eau potable est géré par la société SOGEDO. Vous pouvez les contacter au 05.40.45.68.00.
SAUR reste votre interlocuteur pour cette facture.

EARL DE FARGES HAUTES
M J LOUIS PEYRILLES
LIEU DIT FARGES HAUTES
46250 MONTCLERA

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
1 chemin de l'Oustalet 46800 MONTCUQ
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 17h

Votre facture du 20 janvier 2026

Votre relevé est estimé sur la base de votre consommation habituelle.

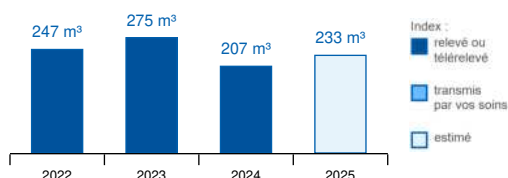
Votre consommation est de **233 m³**

Montant prélevé le 04 février 2026 : **283,52 €**

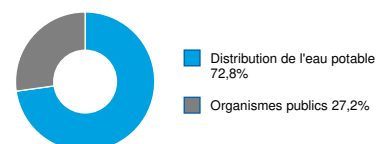
	€TTC
Distribution de l'eau potable AQUARESO-PERIMETRE CAZALS	206,40
Organismes publics	77,12
Total facture	283,52
Montant à prélever	283,52

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 04 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX604000.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-5328003427-001273532-03

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé		Nouveau relevé		Information
BOURG MONTCLERA	184 m³	082985	015 mm	01/10/2024	22	19/09/2025	206	
	49 m³	082985	015 mm	19/09/2025	206	31/12/2025	255	Relevé estimé
TOTAL CONSOMMATION	233 m³							

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					195,64		206,40
Consommation					195,64		206,40
Part Syndicale	Année 2025		233	0,4200	97,86	5,50	
Part SAUR	Année 2025		233	1,0966	255,51	5,50	
Déduction des acomptes de consommation	Année 2025				-157,73	5,50	
► Organismes publics					73,10		77,12
Consommation					73,10		77,12
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		233	0,3200	74,56	5,50	
Deduc. acpte - Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-33,28	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		233	0,1180	27,49	5,50	
Deduc. acpte - Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-7,28	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		233	0,0900	20,97	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Prélèvement sur la	Année 2025				-9,36	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,16 € / m3 soit 0,00216 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 14,78 €		Total facture TTC : 283,52 €	
		HT soumis à TVA : 268,74 €		TVA sur les débits : 14,78 €			

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement